

Info-Social Laurentides 811 option 2

En composant le 811 option 2, vous accédez au service Info-Social de votre région.

Deux options s'offrent à vous. Pour de l'information, appuyez sur le 1. S'il s'agit d'une situation de crise, appuyez sur le 2.

24/7

Gratuit

Confidentiel

Le service de consultation téléphonique psychosociale 24/7 est disponible pour l'ensemble de la population.

Il s'agit d'un service confidentiel, gratuit, offert par des professionnels et disponible en tout temps.

Toute personne résidant au Québec peut communiquer avec l'Info-Social pour elle-même ou pour un proche.

Communiquez sans tarder avec l'Info-Social pour obtenir du soutien!

Un professionnel en intervention psychosocial saura vous soutenir et vous orienter vers les ressources appropriées à vos besoins.



Crédit photo : Pexels.com

En cas de situation d'urgence, contactez le 911.

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

 PLUS DE 100 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Info-Social Laurentides 811 option 2



Dépliant d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

Communications—Juin 2024

Québec

Pourquoi communiquer avec l'Info-Social?



Vous ou un proche avez besoin de conseils et de soutien psychosocial? Vous souhaitez être référé vers un programme-service du CISSS des Laurentides?

Voici quelques exemples de situations pour lesquelles appeler l'Info-Social :

- Vous avez des idées suicidaires ou d'homicide;
- Vous traversez une situation qui vous fait vivre de l'anxiété, un événement difficile;
- Vous avez des inquiétudes pour un proche;
- Vous vivez des difficultés dans votre famille ou votre couple;
- Vous ou un proche êtes victime de violence et/ou de toute autre infraction criminelle;
- Vous ou un proche souhaitez recevoir des services du CISSS des Laurentides;
- Vous avez des questions concernant d'autres situations ou comportements qui vous inquiètent.

Comment se déroule un appel?

L'intervenant qui répond à l'appel prendra le temps de:

- Recueillir, avec votre autorisation, certains renseignements personnels;
- Explorer et analyser la situation qui vous concerne en posant des questions;
- Cerner avec vous vos besoins et attentes;
- Dépister le risque de suicide et d'homicide en posant quelques questions, et ce, de façon systématique;
- Assurer l'intervention de crise par téléphone et dans le milieu, lorsque requis;
- Convenir avec vous des mesures à mettre en place pour assurer votre sécurité et celle de vos proches, lorsque nécessaire;
- Orienter et référer vers les services et ressources appropriées.

Ce que peut faire l'intervenant?

- Offrir du soutien lors d'une intervention psychosociale ponctuelle;
- Assurer une intervention lors d'une situation de crise;
- Mettre en place les stratégies et mesures de protection nécessaires à la sécurité des personnes;
- Donner des renseignements sur les services offerts par le CISSS des Laurentides;
- Effectuer une référence vers les services appropriés, selon les besoins;
- Orienter vers les ressources appropriées, selon les besoins.



Crédit photo : Canva

En tout temps, quelle que soit la situation, contactez l'Info-Social Laurentides pour obtenir un soutien psychosocial rapide.

811 option 2

